

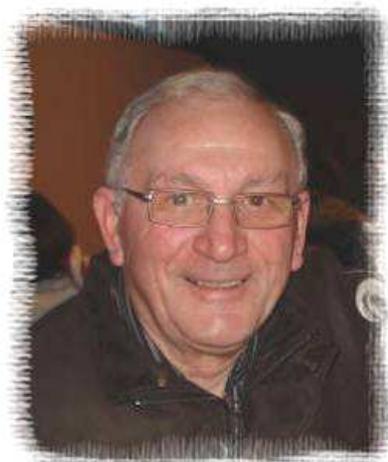
COMMUNE
d'ARTRES
(59269)

L'ARTRESIEN

VALENCIENNES
METROPOLE

Solidaires
pour gagner
l'Avenir

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



édito

Le mot du Maire
Christian LERAT

La lettre municipale permet de faire connaître un ou des évènements qui vont avoir lieu dans un avenir proche.

L'Artrésien permet de faire le point à un moment donné.

Pour notre sécurité à tous plusieurs actions ont été engagées : routes, parkings, 1^{er} secours.... Vous trouverez le détail par ailleurs.

Il convient désormais de respecter la signalisation si l'on ne veut pas être verbalisé.

Le projet Partenord est démarré : 28 logements sont prévus. Soit libre de constructeur (15), soit en accession à la propriété (8) soit en location. (5).

L'antenne Orange nous est promise pour le 1^{er} trimestre 2010.

Enfin l'école de la Rhônelle a été éligible à « l'école numérique ».

Les travaux de réfection du clocher de l'église vont commencer. Je ne manquerai pas de revenir sur ce sujet.

Toute l'équipe municipale vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

C. LERAT

Sommaire

Éditorial	Page 1
Impôts locaux	Page 2
Travaux	Page 3
Commission extra.....	Page 4
ENR.....	Page 5
SIVOM.....	Page 6
Environnement	Page 7
Premier secours	Page 8
Association ACLT	Page 9
Les jonquilles	Page 10
L'APE	Page 11
Ecole de musique	Page 12
Ecole de la Rhônelle....	Page 13
Carpe diem	Page 13
Foot : AS ARTRES.....	Page 14
Repas des anciens.....	Page 15
11 Novembre.....	Page 15
Médaille du travail	Page 16
RETRAITE	Page 16



IMPÔTS LOCAUX



Les trois principales taxes à la charge des particuliers sont :

- la taxe foncière sur les propriétés bâties,
- la taxe foncière sur le non bâti

Ces deux taxes à la charge des propriétaires

- la taxe d'habitation

À la charge du propriétaire s'il habite sa maison ou à la charge du locataires si la maison est louée.

C'est la date du 1^{er} janvier qui désigne la personne redevable des taxes.

Ces taxes (avec la taxe professionnelle à la charge des Entreprises) sont perçues au profit des communes, du département et de la région.

La commune, la région et le département votent chacun de leur côté un taux d'imposition. L'impôt à payer est le résultat de ces taux appliqués à la valeur locative.

→ LA VALEUR LOCATIVE CADASTRALE

C'est la détermination de la valeur locative cadastrale qui pose le plus de problèmes. Cette valeur locative est un loyer fictif, (qui n'a rien à voir avec un loyer réel) qui a été calculée aux conditions du marché locatif des années ... 1970.

Elle a été classée en 8 catégories de confort ce qui veut dire en fonction de la surface occupée, des WC, de la salle de bains...., de l'état et de la localisation du bâtiment.

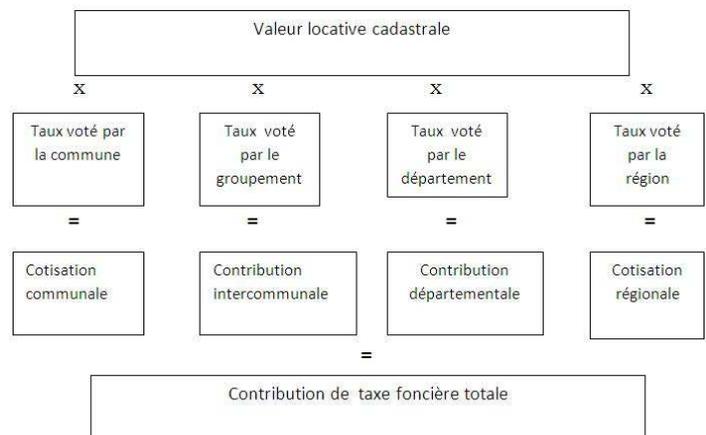
Plus il y a de surface et d'éléments de confort plus la valeur locative est importante. Elle peut être cependant diminuée d'un certain nombre d'abattements en fonction de la composition de la famille, des ressources du ménage, des personnes âgées ou handicapées.

Si le taux varie en fonction des décisions du conseil municipal, de la région ou du département, cette valeur locative varie également en fonction de l'évolution du coût de la vie sauf que pour l'année 2009 le gouvernement a souhaité y ajouter 1% de plus soit une évolution moyenne de 2,50%..

Et enfin pour corser le tout vous vous apercevrez que la base des valeurs locatives est différente entre les impôts fonciers et la taxe d'habitation.

Vous constaterez que l'État se sert au passage via les frais de gestion de 4 à 8,00 % du montant des cotisations.

En conclusion pour 2009 si ces taxes ont augmentées sensiblement, la commune n'en est pas pour autant la plus importante bénéficiaire.



LA POSTE



**À partir du 21 décembre 2009 la poste change ses horaires :
Ouverture tous les matins de 9H à 11H45 y compris le samedi, Fermé l'après-midi**

TRAVAUX : Priorité à la sécurité



➔ REALISATION DE PARKINGS

- **Place et rue de la Fontaine** : Après concertation et réunions avec les riverains, des emplacements de parking ont été matérialisés au sol, ainsi que la pose de deux miroirs permettant la sortie de la place de la Fontaine et de la ruelle d'El Dame en toute sécurité.
- **Résidence « le Marronnier »** : marquages au sol réalisés
- **Rue de la Gare** : réalisé gracieusement par la société SOGEA, reste à prévoir la pose d'enrobés à chaud et le marquage au sol des emplacements.

➔ PLACE DE LA FONTAINE

- Résurgence de la nappe phréatique : Travaux sur voirie rue « d'El Dame » avec création d'un puisard couvert canalisé vers le ruisseau « le Caillou »



➔ ROUTE DE MARESCHEs

- Réfection et amélioration d'une partie de la route de MARESCHEs (enrobage et ralentisseur)
- Pose d'un drain sur la chaussée permettant une meilleure récupération des eaux de ruissellement.

➔ LES ECOLES

Les travaux prévus sont achevés :

- Peintures des classes réalisées par le personnel communal.
- Remplacement de 7 châssis et de 2 portes donnant à l'extérieur.

➔ LA VOIRIE

- Matérialisation de la chaussée (ligne blanche) comprise entre le marronnier et la rue de la République. La séparation de la chaussée permet de respecter la circulation à droite des usagers de la route.

➔ SALLE DES FETES

- Éclairage du parking.

Commission extra municipale commerce / artisanat / élus

⇒ COMMERCE ET DE L'ARTISANAT DANS LE MILIEU RURAL

La CCI du Hainaut regroupant désormais les 3 CCI de Valenciennes, Cambrai et d'Avesnes sur Helpe a procédé auprès des communes à un recensement et une étude prospective du commerce et de l'artisanat en milieu rural à l'horizon de cinq à dix ans.

Afin d'affiner les réponses à apporter au questionnaire, le Président de la commission a réuni les commerçants et artisans intéressés à l'évolution du commerce à Artres.

⇒ SUBVENTION

Cette réunion a été aussi l'occasion de rappeler les possibilités de subventions accordées par Valenciennes Métropole en complément de fonds FISAC à l'implantation d'activités commerciales ou à l'amélioration de commerces existants (généralement 20% du montant des investissements) et d'évoquer les différents projets de signalisation dans le village des activités commerciales de la commune.

⇒ NOUVELLE ACTIVITE A ARTRES

Deux activités nouvelles se développant sur le territoire de notre commune ont été présentées en réunion : les chambres d'hôtes et la fabrication de granulats de bois pour le chauffage.

⇒ ASSURER LA PROSPERITE DE TOUS

Il est envisagé de poursuivre en 2010 ces réunions entre responsables du secteur du commerce et de l'artisanat et les élus afin d'échanger et trouver les meilleures solutions au développement de leurs activités, d'attirer de nouvelles activités sur la commune, assurer la meilleure prospérité de tous et répondre aux besoins de la population locale.

E.N.R. : école numérique rurale



Dans le cadre de la relance économique, l'état a décidé en avril 2009 d'attribuer à 5000 communes rurales de moins de 2000 habitants 50 millions d'euros pour le développement des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement.

Conjointement avec l'équipe enseignante, la municipalité a fait acte de candidature.

Fin juin 2009, nous apprenions que les projets de 2 communes de la circonscription (dont ARTRES) avaient été retenus et qu'ils feraient l'objet d'une subvention à hauteur de 80% du coût hors taxe de l'équipement jusqu'à concurrence d'un montant de 9000€.

Pour les communes, il reste à financer les travaux électriques afférents aux installations (soit 3300 € pour ARTRES).

A l'école de la Rhônelle, le tableau interactif sera posé dans la classe de Madame LOBINA et les connexions seront installées dans les autres classes afin que tous les enfants puissent bénéficier de ce nouveau dispositif.

Les travaux électriques seront effectués entre le 1^{er} et 15 décembre pour permettre l'installation de l'école numérique.

⇒ CLASSE NUMERIQUE INTERACTIVE : C'EST QUOI ?

- 8 ordinateurs portables pour les enfants, stockés et rechargés le soir dans un chariot mobile sécurisé.
- Un ordinateur portable pour l'enseignant lui permettant d'accéder à des contenus pédagogiques et de préparer certains cours sur l'ordinateur
- Un tableau blanc interactif avec vidéoprojecteur permettant de travailler en classe à partir des préparations de l'enseignant et des travaux des élèves.
- La sécurisation de l'accès à Internet, conforme aux directives du ministère de l'éducation nationale.

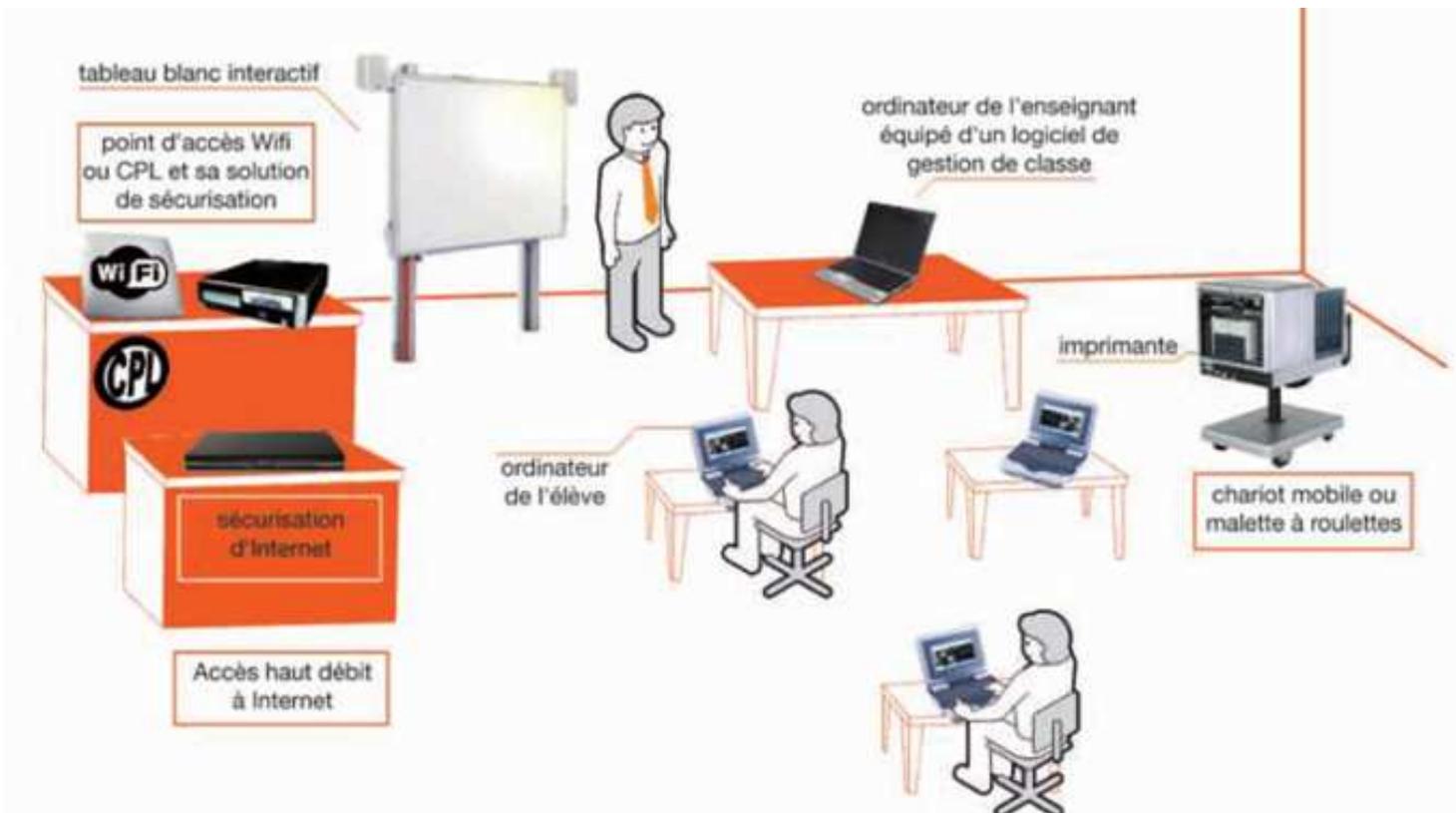
⇒ CLASSE NUMERIQUE INTERACTIVE : POURQUOI ?

L'usage de l'ordinateur à l'école est devenu un atout de motivation et un « must » pour apprendre à communiquer, partager, échanger avec Internet :

- Pour l'élève : utiliser internet de manière responsable et avertie, savoir produire un document pour mieux échanger avec les autres, travailler avec les logiciels de présentation pour partager un exposé en classe.
- Pour les enseignants : un outil de travail et de motivation, permettant de développer le niveau de connaissance des élèves. Le numérique mobilise l'attention de la classe, plus enthousiaste et plus active.

⇒ LA CLASSE MOBILE COMMUNICANTE

➤ une manière interactive et ludique d'enseigner



PERSONNES ÂGÉES



Une réunion s'est tenue le 27 Octobre 2009 et notre commune a reçu à la Salle des Fêtes le Comité Syndical du SIVOM composé d'élus des 15 communes adhérentes.

Après le mot de bienvenue de Monsieur le Maire remerciant vivement le Président et les élus présents d'avoir choisi notre village, la séance a commencé.

➔ LES DIFFÉRENTES STRUCTURES POUR NOS PERSONNES ÂGÉES

AULNOY LES VALENCIENNES

- Résidence « **Harmonie** » E.H.P.A.D. (Personnes âgées dépendantes)
- Résidence « **Harmonie** » Accueil Temporaire (Permet d'accueillir la personne âgée un laps de temps précis)
- Résidence « **Harmonie** » Accueil de Jour (Permet de recevoir la personne âgée en journée afin de palier à leur solitude et soulager leur famille)
- Résidence « **Les Heures Claires** » E.H.P.A. (Personnes âgées autonomes)

TRITH -SAINT-LEGER

- Résidence « **Les Godenettes** » E.H.P.A.D. Ouverture le 01 Mars 2010
- Résidence « **Les Godenettes** » Accueil Temporaire » ouverture le 01 Mars 2010

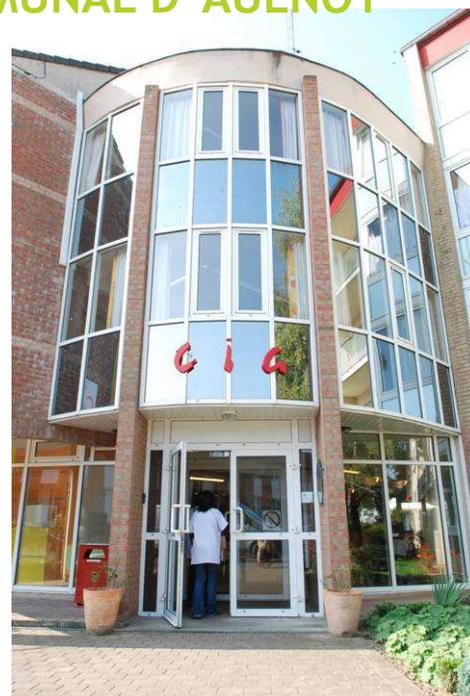
PETITE -FORET

- Résidence « **La Reliance** » Accueil de jour pour personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée, ouverture prévue en 2010.

➔ LES SERVICES DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'AULNOY

- Service de soins infirmiers à domicile.
- Service de restauration à domicile
- L'assistance téléalarme
- Service prestataire au profit des retraités
- Service mandataire au profil de tous
- Suivi social et médico-social des personnes âgées résidants chez l'accueillant
- Service de transport accompagné

Renseignements : C.I.G. Tel 03.27.23.78.00
Email : cigacueil@cigtsi.com



ENVIRONNEMENT



Le 22 octobre 2009, la commission « environnement » de Valenciennes Métropole, animée par MM Hervé BROUILLARD, Léon HOFFMANN et Jean-Michel BERNARD, vice-présidents, a tenu sa réunion bimensuelle en mairie d'Artres.

➔ ORDRE DU JOUR DE LA COMMISSION « ENVIRONNEMENT »

Au cours de cette réunion dont l'ordre du jour était chargé, ont été abordés divers sujets dont :

- la présentation du projet de l'usine de méthanisation d'Ecovalor;
- le dispositif Météo France (annonce des orages) mis en place par Val Métropole. Les maires de toutes les communes de la communauté d'agglomération seront immédiatement pré informés des éventuels phénomènes météorologiques pouvant avoir un impact négatif sur leurs communes et pourront ainsi alerter la population locale et prendre dispositions pour protéger les biens et les personnes.
- le calendrier des encombrants 2010 ;
- la collecte des déchets verts 2010 ;
- l'Eco Guide 2010 ;



➔ L'ACTIVITE DE LA COMMISSION « ENVIRONNEMENT »

L'activité de la commission «environnement » est proactive.

Toutes les décisions prises en son sein ont des répercussions sur la vie des 35 communes de Valenciennes Métropole. Par exemple :

Dans le cadre du plan climat, un Conseil d'orientation énergétique a été mis en place auprès des 35 communes afin de conseiller les responsables des communes sur leurs achats d'énergie des bâtiments publics, la programmation du chauffage; la régulation de la

température, la récupération (fuite, dégradation thermique) et les changements de procédé (énergie renouvelable). Artres a été la première commune à être visitée.

Dans le cadre de la lutte contre les ruissellements agricoles. Une étude pour la lutte contre les ruissellements agricoles a été engagée sur les communes ayant subi des problématiques similaires à Estreux, Saint-Saulve et Maing. Des investigations de terrains ont été réalisées sur certaines communes. La commune d'Artres en a profité pour demander d'être associée aux travaux.

En parallèle, **une convention multipartite est en cours d'élaboration** afin de définir les engagements des différents partenaires tels que la CAVM, les services de l'Etat, les Syndicats d'assainissement, la Chambre d'agriculture, les communes autour d'une même problématique: la lutte contre les ruissellements agricoles. La finalisation de cette convention est pilotée par la Sous-préfecture de Valenciennes.

PREMIERS SECOURS



Le 31 août 2009, une réunion publique rassemblait 70 personnes autour d'Olivier BRIMONT, cardiologue, et Denis FROMONT, sapeur-pompier à Valenciennes, afin d'informer la population de l'installation de défibrillateurs : l'un entièrement automatique (DEA), placé à l'extérieur de la mairie, et l'autre semi-automatique (DSA), installé dans les vestiaires du football.

Les intervenants ont expliqué à l'assistance ce qu'est une fibrillation cardiaque, présenté les appareils et simulé leur utilisation.

A l'issue de la conférence, des documents, délivrés par la Fédération Française de Cardiologie, ont été déposés dans les boîtes aux lettres des habitants de la commune. Récemment, la municipalité s'est dotée d'électrodes enfants pour les 1 à 8 ans.

➔ FORMATION AUX PREMIERS SECOURS

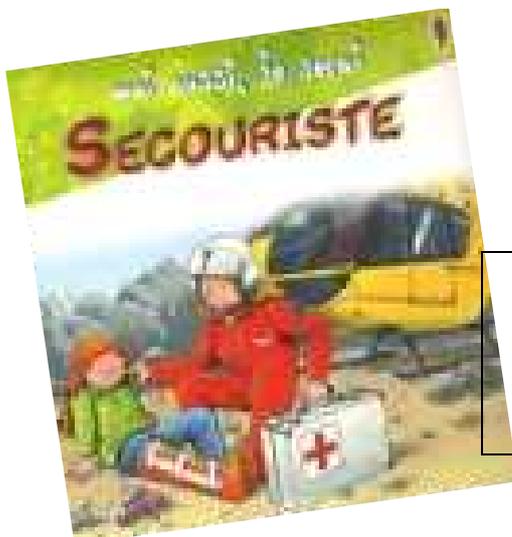
LES SAMEDIS 12 ET 19 DECEMBRE 2009
SALLE DE REUNION - MAIRIE D'ARTRES

Organisée par les sapeurs-pompiers de Valenciennes.

Durée : 11h

12 décembre (08.30-12.00, 13.00-17.00)
et 19 décembre (08.30-12.00).

Le coût de cette formation est de 50€ par participant.
Inscription en mairie : 12 personnes maximum





A.C.L.T.

Association « Art, Culture, Loisirs et Tradition »

⇒ SPECTACLE



L'association a organisé sa première manifestation inaugurale le 17 octobre 2009 par un dîner spectacle patoisant. L'artiste aulnésienne, « **Mauri7** » a animé cette première réunion qui a rencontré un franc succès.

Au cours de cette manifestation, le président a rappelé les raisons de création de cette association.

A ce jour, trois ateliers sont officiellement constitués.

⇒ CONFECTION DE COMPOSITIONS FLORALES

Un atelier rattaché à l'activité « art » intitulé « confection de compositions florales » animé par Mme BARA. Une première réunion d'information et d'adhésion s'est déroulée. Les premiers travaux de cet atelier se dérouleront les 27 et 28 novembre 2009.

Contact : tel 06.33.98.63.55



⇒ PETANQUE ET TENNIS DE TABLE

Deux ateliers rangés dans la catégorie « loisirs » : pétanque et tennis de table sont animés par Marcel SANTER. D'autres ateliers suivront.

Deux grandes manifestations dont les thèmes seront annoncés ultérieurement seront organisées en mars et octobre 2010.

Contact : tel 06.98.32.20.83

⇒ VOUS AVEZ DU TALENT : REJOIGNEZ-NOUS !

Toute personne ayant un projet de création et d'animation d'ateliers correspondant à l'objet de l'association peut se faire connaître et le proposer aux membres du bureau pour acceptation.

L'association possèdera ce que chaque élément, chaque individu adhérent à l'association lui apportera, c'est ce qui constituera sa richesse. Toutes les activités de cette association s'emboîteront entre-elles et formeront un tout, qui en constitue sa force.

L'adhésion de **5€ annuelle** donne droit à la participation active à tous les ateliers de l'association.



Les membres de l'association ACLT assureront une vente de soupe, de gaufrettes et de vin chaud dans le hall d'accueil de la salle des fêtes de 10h à 18h, les bénéfices seront reversés au Téléthon.

LES JONQUILLES

Le club va beaucoup mieux ! De retour dans la salle des fêtes nos réunions se déroulent dans un excellent esprit, sans accroc ni le moindre souci.

Notre objectif : « **rendre le village attractif** », pour cela nous avons besoin de tout le monde.

➔ LE REPAS DE NOËL

L'attraction à venir est bien évidemment les fêtes de fin d'année et surtout notre repas de Noël le dimanche 13 décembre 2009.

Ce repas ne perd pas en intérêt et demeurera toujours une grande tradition pour les responsables de l'association.

Avec un prix vraiment fou pour les non adhérents (34 €), vous êtes tous les bienvenus !



*Coupe de champagne et sas amuses bouche
Crème d'Argenteuil
Langue Lucullus et sa confiture de figue
Cassolettes de noix saint jacques sauce champagne
Sorbet
Suprême de pintade au pinot de Charente
Fromages et salades
Tiramisu à la fraise
Café - liqueur (boissons non comprises)*

L'A.P.E.



Comme vous le savez, avec la rentrée des classes, l'association des parents d'élèves, l'A.P.E., a remis « les bouchées doubles » dans le cadre des missions qu'elle s'est fixée.

➔ LE PROGRAMME D'ACTIVITE

- le dimanche 29 novembre 2009 : une bourse aux jouets au profit du Téléthon.
 - Vous pouvez retirer vos réservations auprès de M^e Marianick DEULIN ou dans nos commerces de proximité,
- La participation au goûter de Saint Nicolas en collaboration avec les « 3 A » pour les enfants de l'école,
- Comme chaque année, une vente de jacinthes pour Noël,
- L'achat de calendrier de l'Avent pour tous les enfants de l'école,
- Le samedi 24 avril 2010, un repas ouvert à tous, à la salle des fêtes,
- Et d'autres surprises à venir !!!

➔ LE FINANCEMENT POUR LES ACTIVITES

- Les entrées en totalité au spectacle pour les 2 classes de maternelle à Petite Forêt,
- Un lecteur CD pour la classe de M^{elle} TAISNE,
- Un trampoline pour la classe de M^{me} DE SMET,
- Un kit de jonglerie pour les classes de M^{me} DAVID et M^{me} DE SMET,
- D'autres achats seront effectués durant l'année en concertation avec l'équipe enseignante.

➔ ADHESIONS

Vous pouvez toujours nous rejoindre en adhérant à notre association.

Pour cela il vous suffit de remplir le coupon (*voir exemplaire*) ci-joint et le remettre

- Soit dans la boîte aux lettres située dans le préau des petits
- Soit directement à un membre de l'association.

L'APE vous remercie par avance.

<p>J'apporte mon aide financière, je cotise à l'association</p> <p>Mr , Mme.....</p> <p>Parent de..... en classe de.....</p> <p>Adresse mail :</p> <p><input type="checkbox"/> Chèque de 5 euros à l'ordre de APE d'Artres</p> <p><input type="checkbox"/> Espèce</p> <p>.....</p> <p>Je m'engage à apporter une aide active à l'occasion de manifestations</p> <p>Mr , Mme.....</p> <p>Parent de..... en classe de.....</p> <p>Adresse mail :.....</p> <p style="text-align: right;"><i>Coupon disponible auprès de l'APE ou en mairie</i></p>



« SOCIETE L'AVENIR »
Ecole de musique d'Artres



Après une année scolaire très réussie 2008-2009, l'Ecole de Musique a repris ses cours de musique, qui représentent sa contribution principale à l'animation du village.

Le succès actuel se traduit aussi dans le nombre d'inscrits, qui est passé de 22 il y a deux ans et 34 l'année dernière à 44 cette année.

Nous proposons aux petits et aux grands :

➔ LES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

- Des cours collectifs (deux niveaux d'éveil musical, solfège du niveau débutant au niveau avancé), de la formation musicale en groupe (chorale, percussions)
- Des cours individuels (piano, violon, flûte traversière, guitare, guitare électrique basse, batterie, autre instrument sur demande).

Les enseignements se déroulent au centre municipal le lundi, mardi, mercredi, jeudi et le samedi après-midi, de septembre à juin.

➔ DES EVENEMENTS TOUT AU LONG DE L'ANNEE

A part de l'animation des cours de musique, l'école organise une série d'évènements au cours de l'année :

- Le concert au bénéfice du Téléthon le 05/12/2009 à 17 heures au centre municipal :
 - *F. Ali MEHMETI interprète au piano des œuvres de J.S. Bach, L.v. Beethoven et F. Schubert.*
- Le concert de Noël le 12/12/2009 à 18 heures au centre municipal :
 - *des professeurs de l'école de musique se produisent et la chorale et les classes de solfège chantent des chansons de Noël. Le concert sera suivi d'un pot de l'amitié.*
- L'audition de fin d'année le 12/06/2010 au centre municipal.
- Une présentation des instruments aux élèves de l'école primaire.
- Un stand à la brocante.
- Une présentation à la fête de l'école.
- Le chant de « La Marseillaise » au monument aux morts le 14 juillet.



Informations / Pré inscriptions :
- Tel : 03 27 51 19 25 (journée)

- email : Felix.Ali-Mehmeti@univ-valenciennes.fr

- <http://www.univ-valenciennes.fr/lamav/Ali-Mehmeti/Brochure-Avenir.pdf>

ECOLE



➔ MOBILISATION POUR LA DICTEE 2009



Christian LERAT et Liliane ANDRE ont pris place dans les classes aux côtés d'élèves de l'école de la Rhônelle pour participer à la dictée d'ELA, l'association européenne contre les leuco dystrophies.

Plus de 2480 écoles et établissements scolaires se sont mobilisés lundi 5 octobre 2009. La dictée 2009 a sensibilisé près de 192 000 élèves aux valeurs de l'association : solidarité, respect et engagement. L'écrivain Guillaume Musso est l'auteur du texte.

L'opération contribue à apporter aux élèves un autre regard sur le handicap et la maladie.



➔ ACTUALITE

Le 4 décembre, une marche avec les enfants aura lieu au profit du Téléthon, un chèque sera remis par l'école au Téléthon

Le vendredi 18 décembre après-midi à la salle des fêtes, les élèves proposeront un éventail de chants de Noël.



CARPE DIEM



➔ 1 AN DEJA !

C'est le 17 novembre 2009 que l'association CARPE DIEM a été créée.

➔ SES ACTIVITES

- la marche, qui a lieu tous les dimanches, place de la mairie, à 09h30, où des groupes de niveau sont constitués et à la suite de l'activité, un café est offert.
 - Le VTT a lieu le samedi à 13h30 pendant la période hivernale et 18h00 au printemps.
- Chaque semaine, sur le panneau d'affichage de la mairie et du centre municipal, la date, l'horaire et le lieu de rendez vous sont inscrits.

L'adhésion à l'association CARPE DIEM est de 5 €.

➔ LES PROCHAINS GRANDS RENDEZ VOUS

Contact : Mr NEZLA L'Hadi 06.79.09.48.02

- Décembre 2009 : randonnée Téléthon
- Janvier 2010 : mise en place de l'activité « danse moderne »
- Le 18 avril 2010 : participation gratuite à la 16^{ème} randonnée de Verchain-Maugré
- Le 16 mai 2010 : run and bike

En attendant, toute l'équipe de CARPE DIEM vous souhaite une bonne fin d'année.

AS ARTRES



→ LA VIE DU CLUB

C'est à force de débrouillardise et de volonté que les bénévoles de l'AS ARTRES ont construit l'abri destiné au public venant assister aux rencontres de football en bravant les intempéries.

108

C'est le nombre de licenciés à l'AS ARTRES

Une clôture « pare ballons » sera prochainement installée sur le terrain de foot afin d'empêcher les ballons de sortir du terrain et de sécurisé la zone.



→ ACTUALITE DU CLUB

Les jeunes de l'AS ARTRES (-13ans) ont été mis à l'honneur : ils ont été choisis pour être les ramasseurs de balles de la rencontre LENS – MARSEILLE du 28 novembre.

→ LES RENDEZ-VOUS



- **le Téléthon** le 5 décembre à partir de 8h00 jusqu'à 12h00 : l'AS ARTRES réitère l'opération « **LAVAGE VOITURE** » Venez nombreux sur le parking de la salle des Fêtes pour battre le chiffre de l'an dernier !!
- **Arbre de Noël** le 5 décembre à 18h : spectacle de ventriloquie suivi d'une distribution de cadeaux et de friandises à tous les licenciés. L'AS ARTRES étant supporter du VAFC, une surprise pourrait venir de ce club....
- **Réveillon de la St Sylvestre** Le jeudi 31 décembre 2009 à partir de 20H00 à Artres

Venez faire la fête avec nous !

Ambiance et amusement garantis !

Menu adulte (45€)

- Pavé de saumon en feuilleté
- Assiette périgourdine
- Fondant de pintadeau façon grand-mère
- L'explosion des papilles
- Tentation du renard
- Surprise du Chef
- Café et ses valets

(Boisson non comprise)



Menu enfant - 12ans (20€)

- Pizza
- Steak haché, gratin de pâtes, fagot haricots verts
- Glace Smarties
- Gâteau au chocolat

Réservation avant le 20 décembre
Mr PAMART : 06.75.09.02.32

L'AS ARTRES vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année

REPAS DES ANCIENS

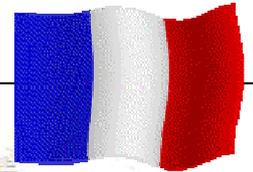


Ce Dimanche 22 Novembre 2009, pour une journée qui leur était entièrement consacrée, 90 aînés ont été conviés à la salle des fêtes pour le traditionnel banquet annuel. *(Soit une participation supérieure de 30% comparativement à 2008)*

Autour d'un repas concocté par monsieur JANOT et dans une chaude ambiance créée par SANDY et son accordéoniste, chacun put se défouler à volonté sur la piste de danse jusque tard dans la soirée.

Rendez-vous est donné le samedi 19 décembre prochain pour le goûter et la distribution du colis de Noël à partir de 15h

11 NOVEMBRE



A l'occasion de la cérémonie du 11 novembre, après l'intervention du maire, **Christian LERAT**, ce fut l'interprétation de l'hymne national par les enfants de l'école accompagnés de leur directrice, **Iole LOBINA**.

Le président des anciens combattants, **René BARA**, accompagné de **Gilbert GAMEZ**, a eu ensuite l'honneur de décorer **Emile GRIFFON** de la médaille d'ancien combattant et **Guy BERNARD** de celle de porte-drapeau.



René BARA

Gilbert GAMEZ



Emile GRIFFON



Guy BERNARD



MEDAILLES DU TRAVAIL



Au nom du conseil municipal, Christian Lerat, a eu l'honneur de remettre la remise des médailles du Travail à **Patrick BERGAMINI** (échelon argent) et **Yvon GOURDIN** (échelons vermeil et or), les deux Artrésiens présents sur la photo.

Échelon argent (20 ans) Patrick BERGAMINI Philippe GARDIN PSA Peugeot-Citroën Site de Valenciennes	Échelon vermeil (30 ans) Alain BERTRAND Lyreco France Valenciennes
Échelon or (35 ans) Yvon GOURDIN Alsthom, Petite Forêt	Yvon GOURDIN Alsthom, Petite Forêt Jean-Luc PICCOLO Carmi Nord-Pas-de-Calais, Lens

Bonne retraite Me DELFAVERO !



Madame **LOBINA**, Directrice de l'école d'Artres et Christian **LERAT**, Maire, ont retracé la carrière de Madame **DELFAVERO**.



Madame **DELFAVERO** entourée de sa famille